



REGLEMENT

NUIT DE LA HOLSTEIN 17 mars 2018

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

1. Génisses

Les génisses seront non vèlées. Les génisses et leur mère devront être tracées à la naissance. Leur mère sera également soumise au contrôle laitier officiel.

2. Primipares et Vaches

Les sujets doivent être tracés à la naissance et soumis au contrôle laitier officiel.

II. CONDITIONS SANITAIRES

Chaque éleveur devra veiller à faire compléter par son vétérinaire l'attestation obligatoire pour le transport de ses animaux.

ATTENTION, un contrôle sanitaire STRICT et OBLIGATOIRE sera effectué par une personne mandatée au moment du déchargement des animaux.

III. INSCRIPTION au CATALOGUE

1. Catalogue

Chaque animal est inscrit au nom de son propriétaire. En cas de copropriété, celle-ci peut être indiquée dans le catalogue à la demande de l'éleveur responsable de l'inscription. La personne de contact est celle qui inscrit l'animal.

2. Frais inscription

L'inscription est gratuite. **A noter que tout animal inscrit et dont l'absence n'est pas renseignée pour le 8 mars 2018, sera facturé au prix de 25€/animal.**

IV. CONSIGNES pour le CONCOURS

1. Arrivée des animaux

Les animaux peuvent arriver au LEC **du mardi 13 mars (à partir de 13h) au vendredi 16 mars**. Avant votre arrivée, veuillez prendre contact avec l'organisation pour annoncer votre heure d'arrivée approximative (+ 32 477 32 83 14 ou +32 470 28 40 25).

2. Accès au hall

Le samedi 17 mars, les grandes portes du hall seront fermées à partir de **10h00**. Aucun animal ne pourra quitter le LEC avant la fin des championnats. **Il en sera de même pour l'entrée et la sortie de votre matériel. Utilisez les espaces de rangement mis à votre disposition et**

prévoyez vos approvisionnements. Seule la porte d'entrée « public » restera ouverte et accessible avec votre carte d'entrée ou bracelet Nuit de la Holstein.

3. Horaire du concours

L'horaire des concours est détaillé dans le catalogue officiel des concours sur le site : www.nuitdelaholstein.be.

Afin que l'horaire soit respecté et que les séries se déroulent avec célérité, les éleveurs se présenteront avec leurs animaux à l'entrée du pré-ring dès le début du concours précédant celui qui les concerne - soit un ¼ d'heure à l'avance pour les séries des génisses et **en raison du contrôle d'éthique** suffisamment à l'avance pour les séries des vaches.

ATTENTION, les retardataires ne seront pas autorisés à pénétrer dans le ring.

4. Tenue vestimentaire

Chaque conducteur devra respecter la tenue vestimentaire exigée : pantalon blanc, chemise noire « **Nuit de la Holstein** », cravate fournie par l'organisation, chaussures noires.

Pour ceux qui le souhaitent, des chemises **Nuit de la Holstein** » seront à votre disposition soit à la vente (25€) ou moyennant une location de 5€/chemise avec une caution (Pièce d'identité ou de 25€ par éleveur). Idem pour les cravates.

5. Accès au ring

Avant l'entrée dans le ring, les animaux devront porter le numéro qui leur est attribué autour du cou. L'accès au ring sera autorisé qu'à une seule personne par sujet portant le dossard muni du bon numéro fourni par l'organisation. Tous les animaux seront **obligatoirement** munis d'un **licol** (lanière de cuir avec chaînette) fourni par le propriétaire de l'animal. Les animaux ne quitteront pas le ring avant le classement définitif du jury et le signal du commissaire de ring. **Les animaux quitteront le ring dans l'ordre de leur classement.**

Les éleveurs n'ayant pas revêtu la tenue réglementaire et/ou ne maîtrisant pas parfaitement leurs animaux ne seront pas autorisés à pénétrer sur le ring.

V. JUGEMENT

Le juge unique est désigné par le Comité Organisateur. Le jugement se fera sans catalogue, et il ne sera pas tenu compte des rendements pour le classement des animaux. Le classement des animaux sera basé sur la conformation extérieure et d'après les critères fixés par les associations de race.

VI. CHAMPIONNAT ET Prix spéciaux

Cinq championnats et deux prix spéciaux seront décernés :

- **Championnat génisse**
- **Championnat espoir**
- **Championnat intermédiaire**
- **Championnat adulte**
- **Best RED Holstein :**

La Red Holstein vaches et génisses la mieux classée dans sa section sera sélectionnée pour le prix spécial rouge.

- **Championnats mamelle (jeune/adulte)**
- **Grande Championne**

ATTENTION

Cette année encore, nous avons voulu mettre à l'honneur les vaches les plus hautes productrices. Dans la série 6 ans et plus, les cinq vaches ayant produit le plus de matières utiles arrêtée au 1^{er} mars 2018 participeront dans une série supplémentaire appelée « BEAUTE UTILITE ». Nous préviendrons les éleveurs concernés à de la réunion des éleveurs. Les éleveurs qui auront des animaux dans cette série seront personnellement contactés.

Les deux premiers sujets de chaque section participeront aux championnats de conformation dans la catégorie les concernant.

Les meilleures mamelles de chaque section participeront au championnat mamelle (jeune ou adulte).

Parmi les quatre championnes de conformation générale, une **Grande Championne Nuit de la Holstein** sera désignée.

La **bannière du meilleur EXPOSANT**, récompensera l'exposant le plus méritant. Les cinq premiers sujets de chaque série récolteront des points selon le schéma suivant :

1ère place dans une section de génisses :	10 points
2ème place dans une section de génisses :	8 points
3ème place dans une section de génisses :	6 points
4ème place dans une section de génisses :	4 points
5ème place dans une section de génisses :	2 points
1ère place dans une section de sujets en lactation :	20 points
2ème place dans une section de sujets en lactation :	16 points
3ème place dans une section de sujets en lactation :	12 points
4ème place dans une section de sujets en lactation :	8 points
5ème place dans une section de sujets en lactation :	4 points

A noter qu'en cas de copropriété, les points de chaque animal seront attribués à l'éleveur propriétaire sanitaire.

La **bannière du meilleur ELEVEUR** récompensera le naisseur le plus méritant. Les cinq premiers sujets de chaque série récolteront de points selon le schéma suivant :

1ère place dans une section de génisses :	10 points
2ème place dans une section de génisses :	8 points
3ème place dans une section de génisses :	6 points
4ème place dans une section de génisses :	4 points
5ème place dans une section de génisses :	2 points
1ère place dans une section de sujets en lactation :	20 points
2ème place dans une section de sujets en lactation :	16 points
3ème place dans une section de sujets en lactation :	12 points
4ème place dans une section de sujets en lactation :	8 points
5ème place dans une section de sujets en lactation :	4 points

Dans les deux bannières et en cas d'égalité, l'éleveur totalisant le plus grand nombre de 1ère place, puis de 2ème place et ainsi de suite qui sera désigné vainqueur.

VII. PHOTO

Pour chaque animal premier de série, une photo de tête sera réalisée dans le ring ainsi qu'une photo professionnelle réalisée par Giorgio Soldi. **Ces photos sont gratuites mais obligatoires.** Les autres photos professionnelles sont également possibles dans le stand photo prévu à cet effet.

VIII. SOINS DES ANIMAUX

A partir du samedi 17/03, un vétérinaire assermenté sera de permanence pour les traitements. Nous prendrons en charge toutes ses prestations (hors médicaments). Néanmoins, nous vous demanderons une participation à hauteur de 5€/vache inscrite.

IX. PREPARATION DES ANIMAUX

Chaque éleveur participant devra respecter le **code d'éthique ci-joint**.
Un comité d'éthique sera désigné.

X. RESPONSABILITE

Pendant toute la durée des concours, les animaux sont sous l'entière responsabilité des propriétaires.

XI. RESPONSABILITE de l'ORGANISATION

Les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir aux animaux, aux personnes ou aux biens pendant la durée du chargement (et déchargement) et du transport des animaux, ainsi que pendant la présence de ceux-ci (animaux, personnes et biens) dans l'enceinte des halls et des abords.

Les éleveurs sont tenus de prévenir leur assurance RC (Responsabilité Civile) de leur participation au concours afin d'être couvert.

XII. LITIGE

Tout éleveur qui manquerait de courtoisie à l'égard du comité organisateur, d'un des jurys ou de l'un des membres du comité d'éthique ne sera pas classé et sera prié de quitter le champ des concours immédiatement. En outre, il perdra le bénéfice des récompenses éventuelles que ses animaux auraient déjà remportées, et se verra également interdit de participer aux catégories suivantes. Tout participant à la Nuit de la Holstein est censé avoir pris connaissance du présent règlement et du code d'éthique et s'engage à y adhérer.

XIII. Le Comité Organisateur de la Nuit de la Holstein décide, sans appel possible, dans tous les cas non prévus par le présent règlement, ou par des dispositions spéciales réglementaires édictées par l'association organisatrice.